

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 08 Mars (08/03/2012)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 02 mars, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHE, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. GUILLAMAT), **Adjoint**,
Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. BOUSQUET), Mme Odile MARTY-MOTHE (représentée par Mme CASTRO), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. REDON), M. Gérard VALLES (représenté par M. NUNZI), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIT EXCUSE :

M. Gérard CHOUKOU, **Conseiller Municipal**

ÉTAIT ABSENT :

M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

M. BAPTISTE Richard est nommé secrétaire de séance.

DIVERS

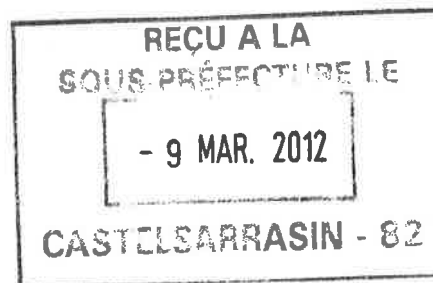
19 – 08 mars 2012

FETE DU CHASSELAS – MANIFESTATION 2012

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale que la ville de Moissac organise les 15 et 16 septembre 2012 « La fête du Chasselas » qui a lieu tous les deux ans en alternance avec la Fête des fruits.

Plan de financement prévisionnel :



RECETTES		DEPENSES	
Commune	10 000	Communication	6 000
Conseil Général	2 500	Organisation/Animation	10 500
Syndicat du Chasselas	2 000		
Autres partenaires	2 000		
TOTAL	16 500	TOTAL	16 500

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE l'organisation de la manifestation « Fête du Chasselas »,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE le maire à solliciter la participation du Conseil Général et de divers partenaires

DIT que les participations des divers partenaires feront l'objet d'une convention avec la Mairie de Moissac représentée par Monsieur Jean-Paul NUNZI, Maire,

AUTORISE le Maire à signer ces conventions de partenariat

Pour copie conforme

Moissac le 09 Mars 2012

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :